



HONORAIRES DE TRANSACTION

VENTE

Jusqu'à 70 000 €.....	8 % TTC	montant ne pouvant être inférieur à 2 000 €
De 70 001 à 130 000 €.....	7% TTC	
De 130 001 à 200 000 €.....	6% TTC	
De 200 001 à 300 000 €.....	5% TTC	
Au-delà de 300 000 €.....	4% TTC	

Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur.

LOCATION

Prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail :

A la charge du bailleur :

6 % TTC du montant annuel du loyer (plafonnés à 8% TTC du m²)

A la charge du locataire :

6 % TTC du montant annuel du loyer (plafonnés à 8% TTC du m²)

Prestations liées à l'état des lieux :

A la charge du bailleur :

2 % TTC du montant annuel du loyer (plafonnés à 3% TTC du m²)

A la charge du locataire :

2% TTC du montant annuel du loyer (plafonnés à 3% TTC du m²)

Aucune somme d'argent ne peut -être exigée ou remise à l'agent immobilier avant que l'opération visée (vente, location, etc.) ait été effectivement conclue et constatée dans un acte contenant l'engagement des parties. Ainsi, pour une vente, la commission est versée après la signature du contrat définitif devant notaire. En cas d'infraction, il faut saisir le procureur de la République.

SARL IMMOBILIERE LECLERC - au capital de 7 622.45 euros. Siège social 59 Bd Georges Méliès 72000 LE MANS.RCS : B 417 957 891- n° TVA intracommunautaire : FR 81 41 795 789 10 0019. Carte Professionnelle délivrée par la CCI de la Sarthe n° CPI 7201 2018 000 033 132.

Activité : Toutes Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce- Assurance RCP : GALIAN n° 120 137 405.

AGENCE LE MANS

59 Bd Georges Méliès - 72000 LE MANS
sarth.immo.ribay@wanadoo.fr - 02 43 23 63 63

AGENCE PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

37, av du Docteur Gallouède - 72250 PARIGNE L'EVEQUE
sarth.immo.parigne-leveque@wanadoo.fr - 02 43 40 09 09



LAURE DANARD &
PIERRE MORANÇAIS